



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 2347 Both Number of Sheets: 2
Architect: Saul Herzog, Ontario
1970

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport detached
Single detached

Number of Bedrooms: 3
Fireplace? yes, in living room

Basement: -Yes--unfinished
-

Cladding:

Primary: Stucco
-Front and rear
Secondary: Vertical wood siding
-Sides
Other: Facebrick on chimney; plywood panel accents

Roof:

Materials: Tar and gravel,
Shape: Flat

Special Features: Skylights
-One "skydome" over bathroom

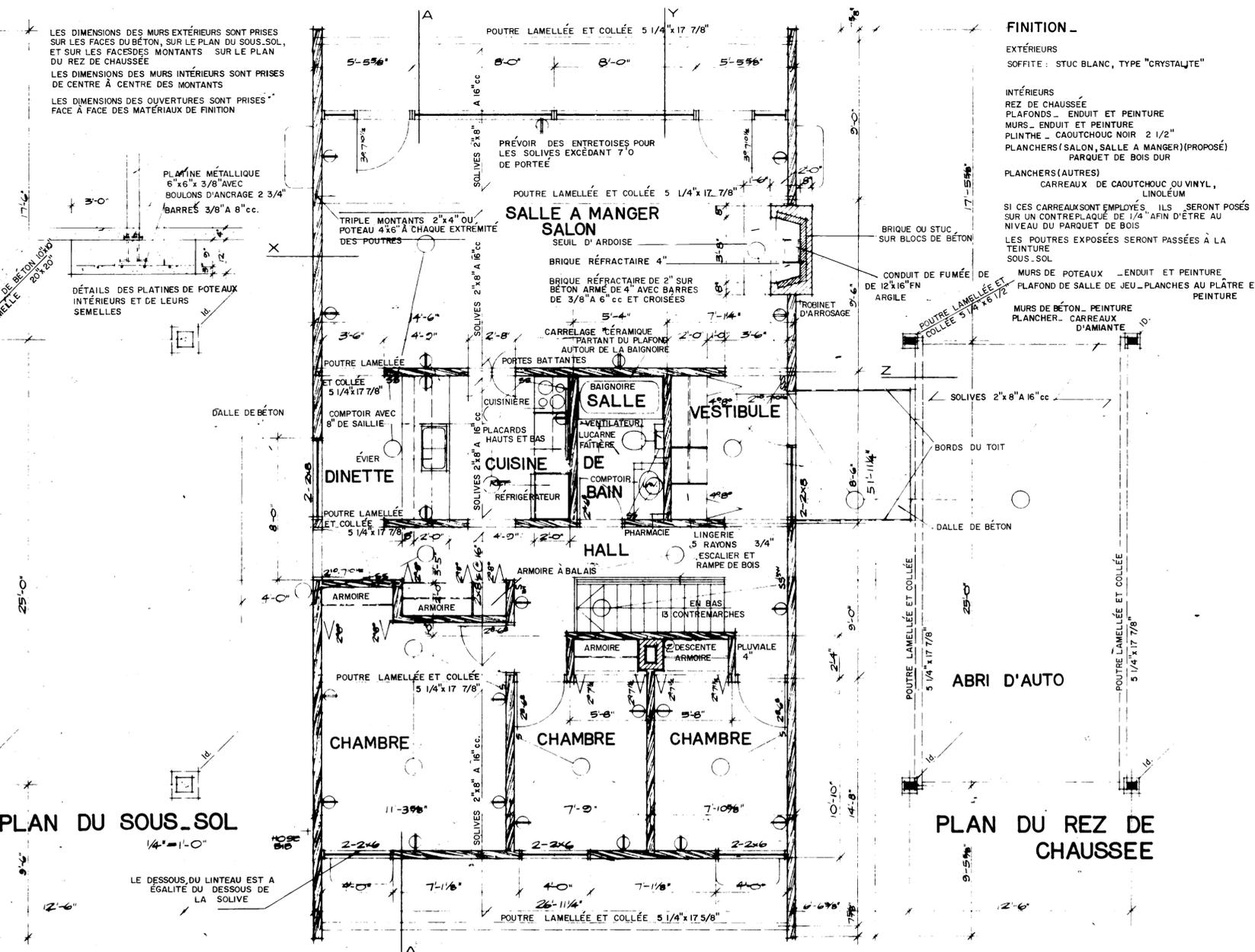
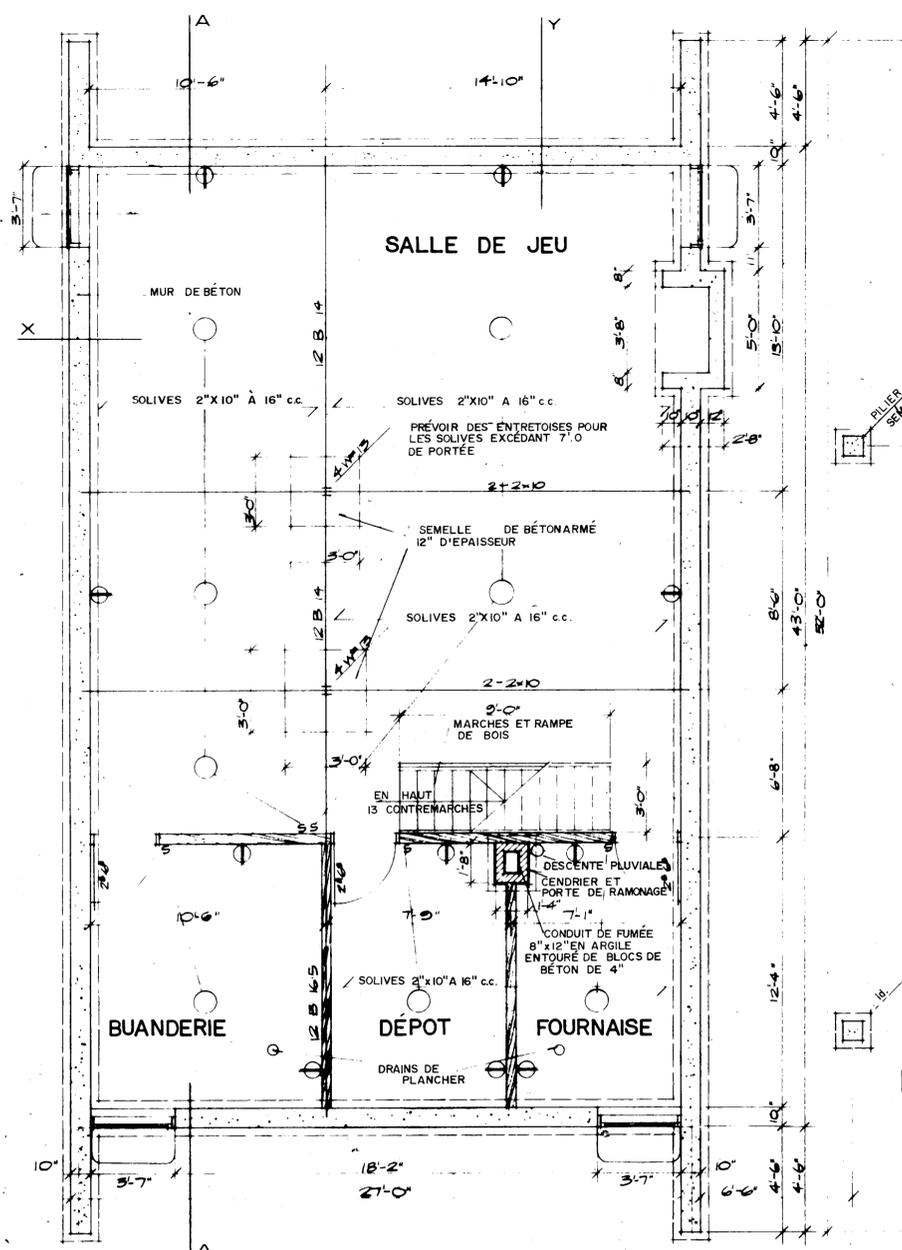
Covered patio
-Breezeway between carport and entry

N/A

-

N/A

-

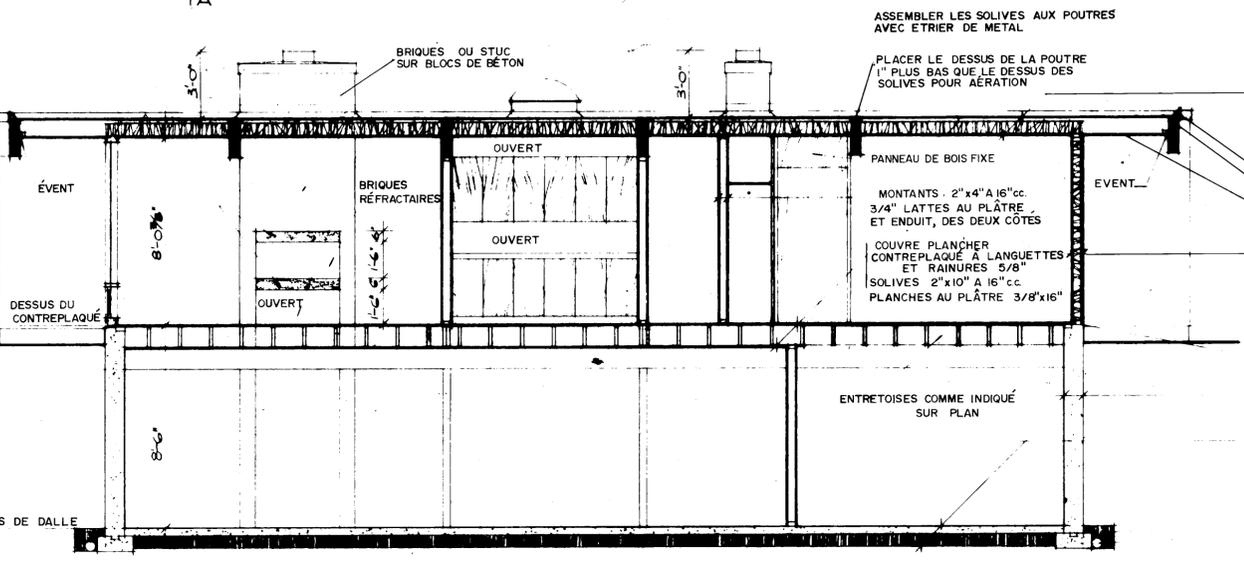


REMARQUES GÉNÉRALES

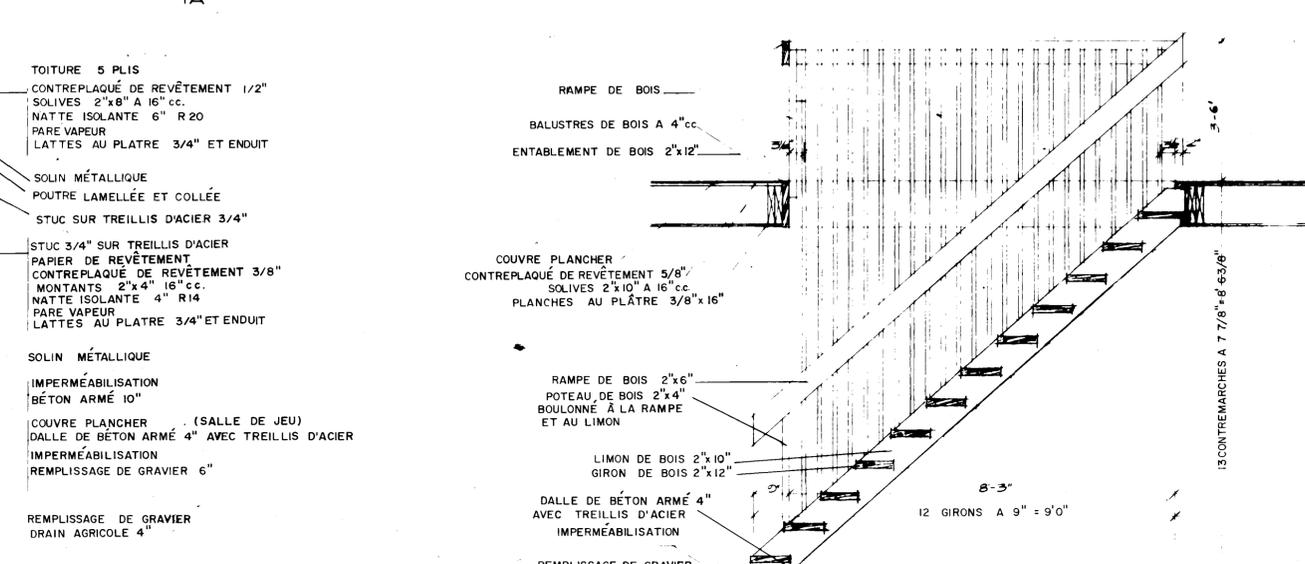
- TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTES JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DE NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GÉLÉE. IL PEUT ÊTRE NECESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RESPONDE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
- LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMÉLÉES SOUS TOUS LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMÉLÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 2" PAR DES BLOCS À TOUTES LES 1" C. C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
- DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT, LES LITEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC., DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.
- L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
- IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRÉ À CINTRES DANS LE VESTIBULE ET LES GARDE-ROBES.
- IL PEUT ÊTRE NECESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RESISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
- LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NECESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
- TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE ET DE L'ESSENCE SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.

POUTES LAMELLÉES ET COLLÉES SAPIN DOUGLAS, CATÉGORIE INDUSTRIELLE. LES POUTES SUPPLÉMENTAIRES DEVONT ÊTRE D'USAGE EXTÉRIEUR ET ÊTRE TRÉPÉSÉS PAR UNE INSTITUTION MANUFACTURIÈRE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION UN BOIS.

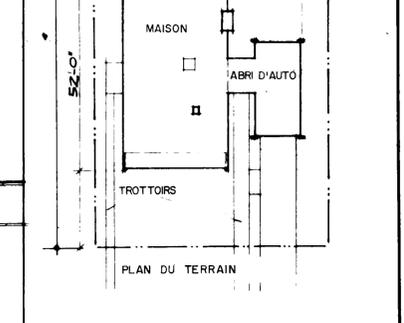
CAPACITÉ PORTANTE DU SOL PRÉVU POUR EMPATTEMENTS DE POSEMENT DE: 2,000 LIVRES PAR P. CARR.



COUPE A.A 1/4" = 1'-0"

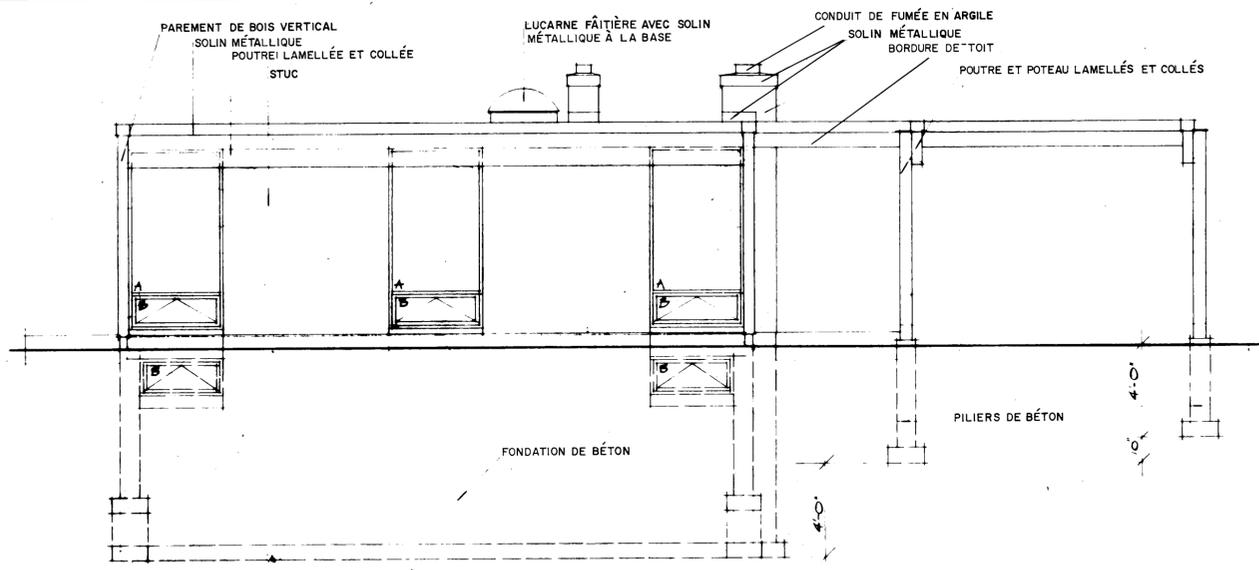


COUPE DE L'ESCALIER 1/2" = 1'-0"

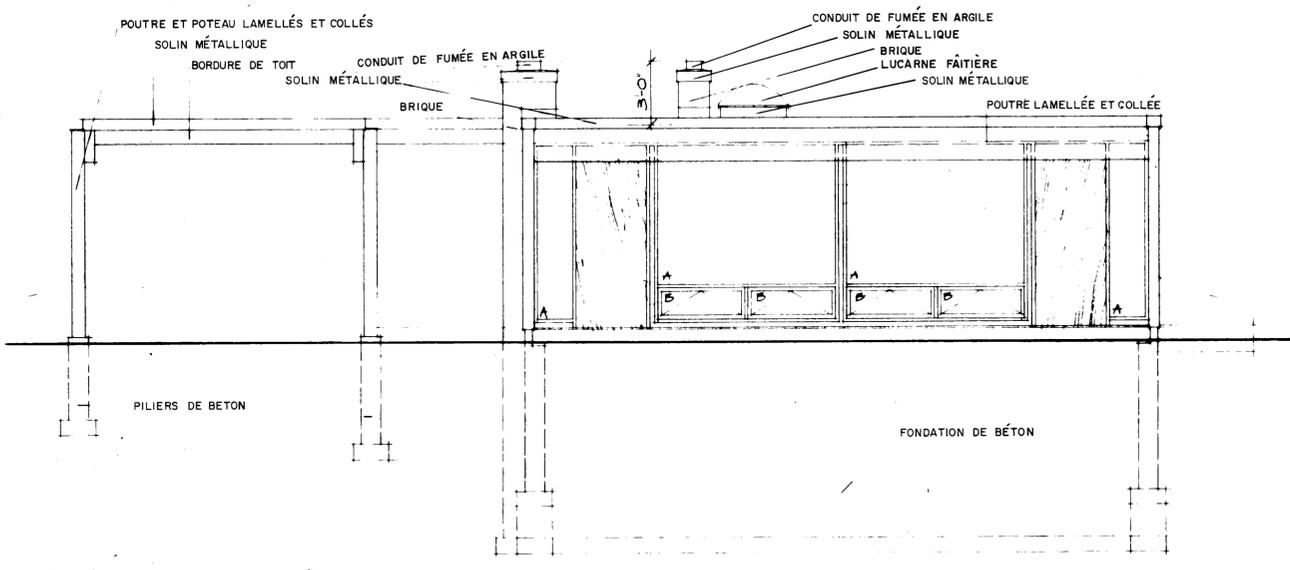


DATE: 10/10/1910		VER. PAR: [Signature]	
DATE	REVISIONS	PAR	
ARCHITECTE: SAUL HERZOG			
DATE	DESSINS N°	PLANCHE N°	
	2347F	1 de 2	

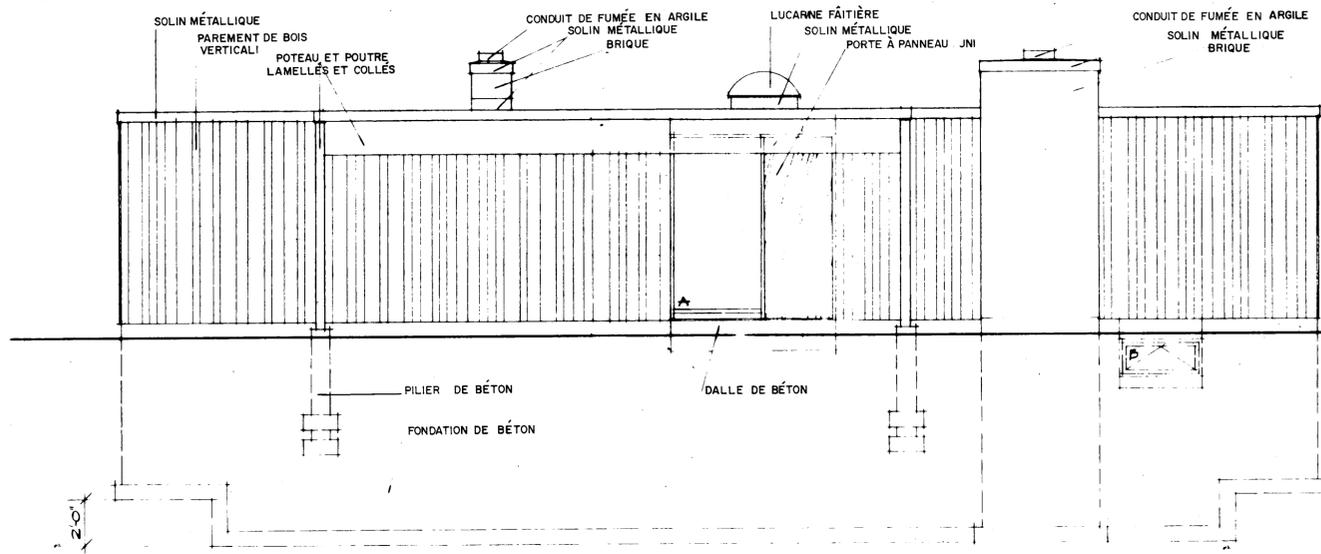
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT



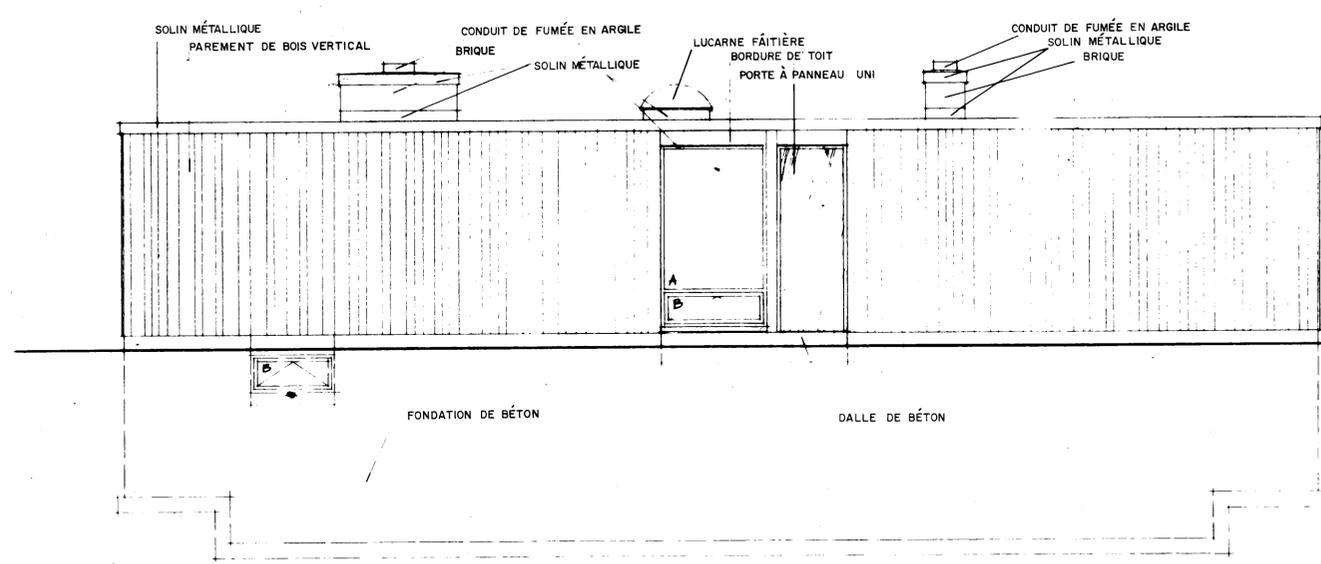
ÉLEVATION AVANT 1/2" = 1'-0"



ÉLEVATION ARRIÈRE 1/2" = 1'-0"



ÉLEVATION LATÉRALE 1/2" = 1'-0"

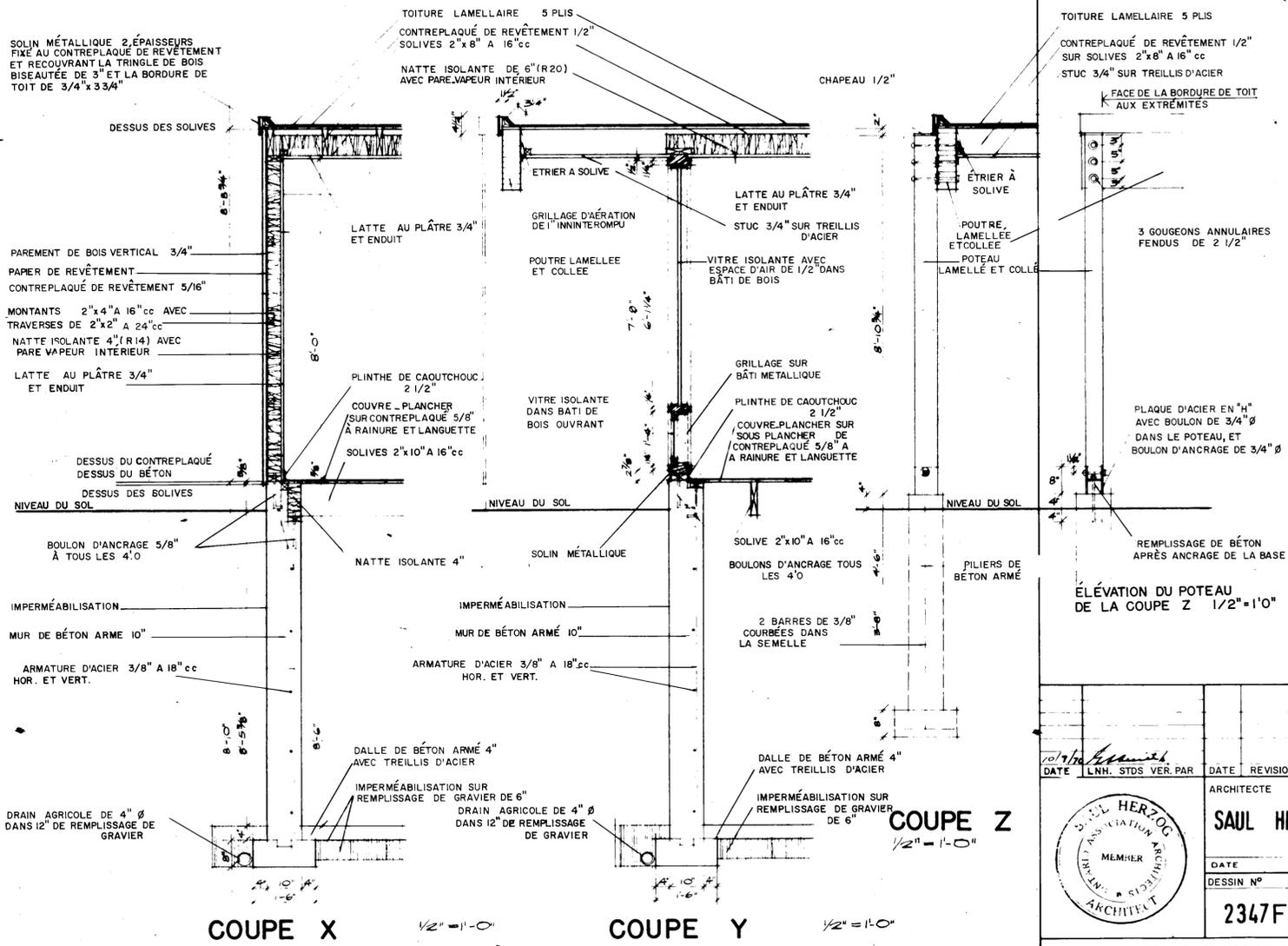


ÉLEVATION LATÉRALE 1/2" = 1'-0"

FENÊTRES:
 A - VITRES ISOLANTES AVEC ESPACE D'AIR 1/2"
 DANS BÂTI DE BOIS
 B - VITRES ISOLANTES AVEC ESPACE D'AIR 1/4"
 DANS BÂTI DE BOIS

LES CHEMINÉES ET LE FOYER SERONT EN BRIQUES OU BLOCS DE BÉTON RECOUVERTS DE STUC

SOLIN MÉTALLIQUE 2 ÉPAISSEURS
 FIXÉ AU CONTREPLAQUÉ DE REVÊTEMENT
 ET RECOUVRANT LA TRINGLE DE BOIS
 BISEAUTÉE DE 3" ET LA BORDURE DE
 TOIT DE 3/4" x 3 3/4"



COUPE X 1/2" = 1'-0"

COUPE Y 1/2" = 1'-0"

COUPE Z 1/2" = 1'-0"

DATE	LNH. STOS VER. PAR	DATE	REVISIONS	PAR
		ARCHITECTE		
		SAUL HERZOG		
		DATE		
		DESSIN N°	PLANCHE N°	
		2347F	2 de 2	

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT